

Acte de naissance de DEVARIEUX Blanche Angelle [53]

Du vingt-deuxième jour du mois de septembre, l'an mil huit cent cinquante et un, à cinq heures du soir.

Acte de naissance d'un enfant qui nous a été présenté et qui a été reconnu être du sexe féminin, née à Gainneville ce jour à onze heures du matin au domicile de ses père et mère, fille de Ursin Sénateur DEVARIEUX, âgé de trente-quatre ans, profession de journalier, et de Rose Joséphine FOURNIER, âgée de trente-deux ans, sans profession, son épouse en légitime mariage contracté en la commune de Rogerville le vingt-cinq février mil huit cent quarante, demeurant en cette commune de Gainneville, laquelle a reçu les prénoms de Blanche Angelle.

Sur la réquisition et présentation à nous faites par ledit Ursin Sénateur DEVARIEUX, père de l'enfant, qui a déclaré ne savoir signer. En présence de Louis Eugène BAPAUME, âgé de trente-quatre ans, profession de couvreur en chaume, premier témoin, et de Edouard BERTRAN, âgé de cinquante-cinq ans, profession de garde-champêtre, second témoin, et tous demeurant à ladite commune de Gainneville. Lesquels témoins ont signé, après lecture faite, le présent acte qui a été fait double en leur présence et constaté suivant la loi par nous, maire de la commune susdite, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil.